



Communiqué de presse
Affaire Marinella Colombo - Milan

Une commission d'enquête internationale pour stopper le génocide culturel organisé sous le contrôle du Jugendamt

Depuis plus d'un an, Mme Colombo est assignée à résidence surveillée à Milan sur volonté allemande avec interdiction de communiquer avec l'extérieur, en d'autres termes avec interdiction de se défendre. Son crime ? Vouloir faire respecter le droit des Européens aux Allemands, pendant que le Parquet de Milan souhaite étendre le Droit des Allemands en Italie.

L'Allemagne a instrumentalisé sa justice familiale pour conserver les enfants de tous les étrangers dans le pays. Elle se sert des enfants comme d'objets de chantage pour s'approprier la force de travail de leurs parents étrangers, leur retraite, leur patrimoine, leurs héritages. C'est l'objectif de sa justice familiale qui répond au principe du « *Kindeswohl* » allemand, à l'intérêt supérieur de la communauté des Allemands **par** les enfants.

Pour pouvoir juger contre les étrangers, les Allemands **construisent** les **arguments**. Leurs juristes et juges mentent, falsifient, trompent, le plus légalement du monde. Mentir et tromper est toujours légal en Allemagne, à la seule condition que cela serve l'intérêt allemand. Les juges rendent des décisions secrètes qu'ils **contradictorisent** plus tard, quand le Jugendamt s'est constitué **juge politique, parent d'Etat et troisième partie**. Le Jugendamt protège le lien *Etat-enfant* au préjudice du lien *parent-enfant*. A deux contre un, l'étranger a perdu ses enfants ou sa liberté avant même que la procédure soit engagée. Quand un enfant quitte la juridiction allemande, juges et procureurs allemands transfèrent sous 24 heures, par décision secrète, l'autorité parentale au parent allemand afin de pouvoir criminaliser l'étranger et lancer un mandat d'arrêt international contre lui. L'intervention de la police étrangère leur procure à l'extérieur les arguments qu'ils n'ont pas à l'intérieur pour lui retirer ses droits parentaux. Le simple fait de sortir du pays avec un enfant mineur, contre la volonté d'un Allemand fait de tout étranger un criminel. Cela est inscrit dans l'article 235 du code pénal allemand. La présomption de culpabilité et la criminalisation volontaire est dorénavant par la voie des règlements et conventions européennes directement applicable dans l'ensemble de l'UE. L'EU nous a apporté le droit nationaliste et criminel des Allemands au sein de nos propres juridictions. Et plus personne ne peut le contrôler.

C'est ce qui est arrivé à Mme Colombo, c'est ce qui arrive à tout étranger, père ou mère, quelque soit sa nationalité. Il ne s'agit pas de **l'exception**, il s'agit de la **norme judiciaire** allemande. Mme Colombo et les autres parents étrangers ne sont pas opposés à leur époux. Ils sont opposés à l'Etat allemand. Seule une intervention commune et concertées des autres Etats en faveur de leurs ressortissants prisonniers de ce système infernal leur permettra de faire **jeu égal** avec le parent allemand.

Parce que Mme Colombo a décrypté ces pratiques judiciaires hypocrites, malhonnêtes et xénophobes avec le soutien du CEED, qu'elle les a expliqué publiquement et les a démontré preuves à l'appui, elle fait aujourd'hui l'objet de la vengeance des Allemands. Au même titre que le CEED qui fait l'objet d'une campagne de diffamation scandaleuse dans les médias allemands et au Parlement Européen, mais aussi d'intimidation policière contre ses membres.

Les Allemands qui enlèvent les enfants des autres par des moyens **déloyaux** et **criminels**, aboient haut et fort que les étrangers qui refusent leurs méthodes perverses, venues d'un autre siècle sont des « Kriminell ». A les écouter, il semble que l'Allemagne est le seul pays au monde où l'ensemble des parents criminels se sont donnés rendez-vous.

Les Allemands n'ont pas l'intention de modifier leurs pratiques malhonnêtes, qu'ils considèrent tout à fait honnêtes, parce que Droit allemand. Leur objectif est de les cacher aux autres par leurs multiples procédures volontairement incompréhensibles. Ils n'ont pas la même compréhension du Droit que leurs partenaires en Europe. Ils n'en font pas le même usage et utilisent en interne un vocabulaire différent que celui pour lequel, ils ont ratifié les traités internationaux ou les règlements européens. Tous les acteurs et notamment les avocats allemands qui défendent l'intérêt allemand collaborent en commun pour dissimuler la réelle finalité de leurs procédures judiciaires.

Regardons bien les faits dans l'affaire Colombo ;

Le premier MAE émis par les Allemands en 2008 pour demander l'extradition de Me Colombo vers l'Allemagne se fonde uniquement sur la sortie des enfants de la juridiction allemande. Au moment où Mme Colombo quitte le pays avec ses enfants, elle est en pleine possession de ses droits parentaux. Il ne s'agit donc pas d'un **enlèvement** comme voudraient le faire croire les autorités allemandes, ici et dans tous les autres cas similaires, mais de la **criminalisation volontaire** d'un parent étranger, pour faire d'une affaire **civile** une affaire **pénale** pour abuser malhonnêtement et à son profit des services de police italien. Toutes les procédures ouvertes en Italie par la suite ont pour origine ce mensonge et cette tromperie.

L'exécution de cette demande allemande, illégale en Droit européen, mais légale en Droit allemand, se fait dans la confiance aveugle des autorités italiennes. Elles ne sont pas habilitées à en contrôler le fondement. L'arrêt de la Cour de Cassation de Rome rendu plus tard stipule que Mr Ritter en qualité de parent détenteur des **droits de visite**, n'était pas habilité à faire une demande en retour et moins encore l'autorité centrale allemande, qui a trompé les autorités italiennes en posant une demande en retour, comme elle le fait systématiquement dans tous les autres cas.

Le second MAE en vue de l'extradition de Mme Colombo est émis par les Allemands en 2010 à un moment où la première demande en retour des enfants n'a même pas encore été jugée en Italie. Il s'avérera plus tard, lors d'une audience tenue par les Italiens, une fois de plus sur ordre des Allemands, être la même affaire déjà jugée un an auparavant à Milan. Une décision **définitive** et **contradictoire** sur la garde des enfants n'est pas même rendue. Madame Colombo bénéficie de tous ses droits parentaux. Ici non plus le Parquet italien n'est pas autorisé à vérifier le fondement de la demande allemande. Il agit sous la pression des Allemands. Les juristes allemands décident comme bon leur semblent et les italiens exécutent un droit qu'ils ne connaissent pas, qu'ils ne peuvent pas vérifier et dont ils n'imaginent pas qu'il est **structurellement** xénophobe et partial (Jugendamt en qualité de parent d'Etat). Tout cela est proprement scandaleux.

Les Allemands qui ne reconnaissent aucune erreur, malgré toutes les preuves apportées par Mme Colombo, cherchent tous les arguments pour se venger d'elle, faire d'elle la Kriminell qu'elle n'est pas. Les Allemands redoutent le travail de Mme Colombo et du CEED qui expliquent les méthodes allemandes dans les médias italiens. Ils savent qu'il faut étouffer l'affaire, qu'il faut discréditer Mme Colombo, la faire taire. Lui donner raison, c'est avouer que les autorités allemandes ont trompé leur partenaire italien depuis des années, comme ils le font avec tous les autres. C'est aussi ouvrir une voie à des dizaines de milliers de parents italiens et d'autres nationalités, assignés à résidence par le Jugendamt, qui ne demande qu'à quitter ce pays liberticide, pour ne plus jamais y remettre les pieds.

L'enjeu est énorme pour ce pays dont la population passera de 81 à 65 millions d'habitants entre 2000 et 2050 (moins que la population française alors) et qui a besoin de tous les enfants de tous les étrangers pour payer les retraites d'Allemands qui n'ont pas d'enfants, mais s'attribuent ceux des autres.

Dès lors Mme Colombo doit non seulement se défendre contre ses propres autorités qui appliquent **le droit des Allemands en Italie**, au lieu d'imposer aux Allemands le respect du Droit européen, le respect de la moralité et de la dignité humaine, mais aussi contre ses propres autorités qui se font instruments de l'exécution de la volonté et de la malhonnêteté naturelle des Allemands.

Ces derniers – magistrats et juristes – décident comme ils l'entendent, toujours contre Mme Colombo qui dans leur esprit n'est plus qu'une Kriminell, sur la base de leurs mensonges, de leurs allégations, de leurs inventions et les italiens. Le Parquet de Milan exécute la volonté des Allemands aux frais du contribuable italien. C'est le nouveau Job sharing européen à l'allemande : Nous décidons, vous exécutez et vous vous taisez, MEIN DEUTSCHES RECHT ÜBER ALLES.

Se moquant parfaitement des faits et des réalités et plus encore des décisions judiciaires italiennes qui pour eux ne sont que feuilles de papier journal, n'ayant aucun scrupule quant aux malversations que leurs magistrats commettent en toute impunité, les Allemands exigent des autorités italiennes de faire arrêter Mme Colombo, de la mettre en prison, puis en résidence surveillée stricte sans autorisation de parler, et de lui retirer la garde de ses enfants (aujourd'hui sous médicaments en Allemagne, comme ils le font avec tous les autres enfants) de lui tenter une multitude de procès pour la garder le plus longtemps en Italie sans ses enfants, de faire d'elle une Kriminell. Voilà plus d'un an que cela dure.

Les italiens ont tout fait pour ne jamais se poser de questions sur les preuves, les faits et les réalités, ne jamais demander de comptes à l'Allemagne. Ils ont posé des écoutes téléphoniques contre Mme Colombo, son avocate, mis en place des filatures, occupé plusieurs centaines de fonctionnaires inutilement, dépensé des centaines de milliers d'euros aux frais du contribuable italien juste pour plaire aux Allemands et faire à leur demande de Mme Colombo la criminelle, qui n'est pas digne d'être mère de ses enfants allemands ; Elle a tout juste mis son ventre à la disposition de l'Etat allemand.

Pour criminaliser Mme Colombo, les magistrats allemands ont même été jusqu'à utiliser un stratagème conforme à leur perfidie naturelle ; Le Parquet de Munich a recueilli l'accusation d'une allemande, Nicole Kändler, de quotient intellectuel limité, dont les enfants sont placés par le Jugendamt. Pour se venger de Mr Karrer qui n'a pas répondu à son attente, cette femme a affirmé que Mme Colombo aurait payé 10.000 euros à Mr Karrer le Président du CEED, le tout sans aucune preuve, bien entendu et comme d'habitude, lorsqu'il s'agit d'accuser un étranger.

Pour le Parquet de Munich, cette accusation parfaitement fautive arrive à point nommé ; Elle permet d'effacer toutes les autres malveillances commises auparavant et dénoncées publiquement par le CEED en Italie, notamment le MAE préventif ou les documents noircis du Jugendamt. Le Parquet de Munich ouvre une enquête, **ce qui fait inévitablement de Mme Colombo et de Mr Karrer deux Kriminell**, puisque les Allemands ne connaissent par la présomption d'innocence, ils ne connaissent que la présomption de culpabilité.

Sans rien vérifier, sans aucunes preuves, sans même se donner la peine de comprendre d'où venait cette accusation, les Allemands délèguent le travail à Mr Gaglio, le Procureur de Milan, qui fait le travail à la place des Allemands aux frais des contribuables italiens. La procureur Bruecklmayer du Parquet de Munich refuse de communiquer l'acte d'accusation à Me Revel, l'avocat allemand de Mme Colombo, au motif qu'il pourrait mettre en danger l'enquête. Accuser l'étranger **sans preuve**, le menacer **en permanence**, pour se procurer ailleurs des les motifs qu'elle n'a pas contre l'étranger, voilà comment fonctionne la justice familiale allemande.

Pendant plus d'un an, les deux personnes sont accusées d'un crime qu'il n'ont pas commis et ne savent pas ce qui leur est reproché. Pire, tellement convaincu de cette imbécillité les Allemands s'en servent pour lancer une campagne de dénigrement dans l'un des plus grands hebdomadaires Der Spiegel. Il a suffi qu'une journaliste allemande Dr Karin Jaeckel prenne unilatéralement partie pour le parent allemand, qui a trompé tout le monde, pour que l'ensemble de la République se positionne derrière elle, afin de lancer une véritable chasse à l'homme digne du régime national socialiste.

A Milan, les juges ont vite compris à qui elles avaient à faire ; A une Allemande. A une manipulatrice et menteuse qui a servi au Parquet de Munich à accuser Mme Colombo sans aucun fondement, sans aucune preuve, dans l'espoir de retrouver les enfants que le Jugendamt lui a pris en coopérant avec les autorités allemandes contre les étrangers. C'est ainsi que les Allemands jouent avec la vie des étrangers. Et les Italiens les croient ?

Pendant que les Allemands se servent de l'administration italienne, comme si elle était à sa disposition pour satisfaire ses moindres désirs, les autorités italiennes n'ont jamais exigé des Allemands avec la hargne nécessaire des explications claires et précises sur leurs actes de tromperie délibérée, comme notamment un MAE lancé préventivement, alors que Mme Colombo est encore en Allemagne, comme sur les documents noircis volontairement par le Jugendamt pour cacher des passages compromettant, comme sur le fait d'avoir transféré l'autorité parentale au parent allemand secrètement quelques heures après que Mme Colombo a quitté l'Allemagne, comme le fait que les Allemands ont lancé un MAE sans avoir de Mandat d'arrêt national, sur la simple base de l'ouverture d'une enquête préliminaire, des points pourtant essentiels avant de pouvoir reconnaître les décisions allemandes et qui mènerait tout magistrat étranger directement en prison, s'il agissait ainsi.

Comment Mme Colombo et les autres parents peuvent-ils faire dans ces conditions pour se défendre, face à cette justice partielle et discriminatoire, organisée pour la tromper elle et la communauté internationale, si ses propres juristes et magistrats ne sont pas en mesure de reconnaître ou de comprendre que ces actes allemands sont les **actes criminels couverts par une administration organisée en ce sens** ? Pourquoi ne reconnaissent-ils pas la fonction **mafieuse** du Jugendamt dont les structures actuelles sont celles des nationaux-socialistes et qu'il y a lieu de qualifier de la plus grande institution de trafic d'enfants au monde ?

Pourquoi ne protestent-ils pas avec toute la violence nécessaire face aux malversations de cette juridiction ? Pourquoi ne défendent-ils pas le droit des Européens, mais se laissent-ils imposer le Droit des Allemands ? A qui Mme Colombo et les autres parents doivent-ils s'adresser pour que les affirmations et les très graves accusations faites ici à l'encontre des juristes allemands soient **enfin** vérifiées ? A qui doivent-ils s'adresser pour que les Allemands en particulier les juristes, qui se comportent de manière criminelle à leur encontre, puissent enfin être condamnés ?

A ses magistrats qui appliquent le Droit des Allemands ? Aux magistrats Allemands qui n'ont d'autre objet que de dissimuler l'objectif politique en trompant la communauté internationale ?

A la Commission Européenne qui s'interdit de contrôler le Droit des Allemands, mais qui n'a pas eu de souci à l'imposer au reste de l'Europe par la voie de ses règlements et du traité de Schengen ?

A la Commission des Pétitions du Parlement Européen qui informée depuis presque 10 ans n'a été en mesure que de pondre un simple document de 10 pages, alors que nous parlons ici de **falsifications de jugements** et de décisions judiciaires par les fonctionnaires allemands, de **contrôle politique de la justice familiale** par une entité dont les objectifs sont en tous points les mêmes à ceux des nationaux-socialistes qui l'ont mise en place et dissimulée par le Gouvernement allemand avec une **violence criminelle** à l'ensemble de la communauté internationale. Nous parlons ici de trafic d'enfants, de la germanisation systématique d'enfants. Ce sont des crimes contre l'humanité. Qui placera les Allemands sur le banc des accusés ?

Demain, vendredi 13 avril, se tiendra la dernière audience dans un procès pénal inutile qui dure maintenant depuis plus d'un an, dont l'objectif est pour les Allemands d'utiliser le Parquet de Milan pour interdire à Marinella Colombo de revoir ses enfants.

Le 21 mai 2012, c'est à dire 14 mois après le dépôt de la seconde requête par Mme Colombo, se tiendra l'audience de la Cour de Cassation à Rome (on notera la discrépance qui sert à l'Allemagne entre une Cour allemande qui statue en 24 heures et une Cour italienne qui ici dans une fonction de Cour d'Appel nécessite 14 mois pour ouvrir une audience et 1 an supplémentaire pour rendre un jugement).

Elle devra répondre une seconde fois à la question de savoir, si l'Autorité Centrale Allemande (Bundesamt für Justiz) qui travaille uniquement dans le sens de la protection de l'intérêt allemand, le *Kindeswohl*, n'hésitant jamais à mentir *deutsch-legal* pour tromper ses homologues à l'étranger, était autorisée à présenter une seconde demande en retour, alors que la première n'était pas jugée, au profit d'un parent allemand détenteur de **droits de visite**.

Au verdict de cette décision, nous saurons alors si le procès pénal tenu contre Mme Colombo et sa mère avec moult audiences depuis plus d'un an était justifié. En autre cas, il aura coûté des centaines de milliers d'euros aux contribuables italiens pour satisfaire l'ego d'un jeune procureur italien Gaglio **qui a été mené par le bout du nez par les Allemands** et qui sans vraiment le réaliser est en train de construire le quatrième Reich des Allemands au préjudice de ses propres concitoyens et de l'UE.

Si la Cour de Cassation devait confirmer que Mme Colombo n'a pas enlevé ses enfants, que les Allemands veulent lui enlever avec toute la brutalité, toute la méchanceté et toute la malveillance dont ils font preuve, alors Mr Gaglio aura enlevé les enfants à la solde des Allemands. Nous réclamerons de l'Etat italien l'emprisonnement de Mr Gaglio, mais plus encore le retour immédiat des enfants Colombo en Italie, aux frais de Mr Gaglio. Charge à lui de se retourner contre ses collègues menteurs Allemands, qu'il découvrira alors sous leur vrai jour.

Le Gouvernement italien et les autres ne peuvent plus se laisser éternellement berner par le Gouvernement Allemand. Il ne s'agit pas ici **d'affaires de droit civil privé** comme l'affirment ses hypocrites juristes. Il s'agit d'affaires politiques ou tout enfant d'un étranger fait l'objet d'un colossal investissement de la part de l'Etat allemand pour le conserver lui et son parent étranger dans le pays. Cela passe en premier lieu par l'exploitation malsaine de la bonne foi des juristes et des politiques étrangers. Cette politique allemande, qui consiste à spolier les enfants des autres pour s'accaparer les richesses et la force de travail de leurs parents étrangers, doit être stoppée sans délais par la communauté internationale. Le Gouvernement italien devrait faire la lumière sur cette affaire qui est caractéristique pour toutes les autres et particulièrement bien documentée grâce au travail du CEED, afin demander avec tous les pays qui ont des citoyens bloqués en Allemagne une commission d'enquête internationale, placée sous l'égide de l'ONU. Cette commission pourra alors nous dire si la spoliation des enfants des autres et leur assimilation, si le génocide culturel organisé sous le contrôle du Jugendamt est respectable, parce que de Droit allemand.

Olivier Karrer
CEED Paris
ceedeuropa@gmail.com

http://rizzoli.rcslibri.corriere.it/libro/4968_non_vi_lascero_soli_colombo.html

Da ormai quasi un anno viene vietato a Marinella Colombo di parlare con chiunque. Marinella non può parlare, ma scrive, ha scritto un libro.

NON VI LASCERÒ SOLI, edito da Rizzoli, è in libreria dal 25 gennaio (ISBN 978-88-17-04968-9).

E' la testimonianza di quattro anni d'inferno, durante i quali le hanno preso tutto, i figli, il lavoro, i risparmi, il futuro. Un inferno in cui transitano sempre più genitori che hanno avuto un figlio con un tedesco o una tedesca: polacchi, francesi, spagnoli, americani. Per questo Marinella non si è mai fatta coinvolgere nella guerra delle madri contro i padri e viceversa.

Questo calvario che la Germania impone ai genitori non-tedeschi non fa distinzione di sesso, colpisce le madri come i padri, è sufficiente non essere tedesco.

Marinella ha dedicato il suo libro ai suoi figli, "A Leonardo e Nicolò, voi che siete la mia vita e la mia forza", ma ha voluto con esso dare una mano a tutti gli altri genitori nella sua situazione.

Tutti i genitori non-tedeschi lasciati soli dalla proprie autorità a combattere con un sistema iniquo e xenofobo, un sistema che sentenza in segreto, senza ascoltare le parti, che non esita a falsificare le date e ad abusare delle convenzioni. Un sistema che approfitta della sudditanza degli altri paesi, primo fra tutti l'Italia, per portare a termine la criminalizzazione degli stranieri iniziata dai tedeschi. Non vi lascerò soli, è un atto d'accusa e un grido disperato, ma soprattutto una promessa.

http://www.jugendamt-wesel.com/CEED_it.htm

